

LES MONNAIES ANTIQUES DE LA GROTTTE DE COSTE GUIZON (MEYRUEIS, LOZÈRE)

Jean-Claude Richard Ralite, Alain Vernhet et Cédric Lopez

Cet article a pour objet la publication d'un lot de 10 monnaies provenant de Meyrueis (Lozère). Cet ensemble se compose de frappes indigènes locales et romaines. La découverte de ces monnaies apporte de nouveaux éléments pour une meilleure compréhension de la circulation monétaire dans la Gaule du Sud.

À 4 ou 5km au nord-est de Meyrueis, sur le flanc sud du Causse Méjean et à 1 km au sud de la ferme de Coste Guizon, dans la falaise dominant la vallée de la Jonte, se trouvent des petites cavités communiquant entre elles, à quelques mètres les unes des autres.

À la fin du 19ème siècle (1866-1868), l'abbé Boissonnade et l'abbé Cérés ont recueilli là, dans des coulées stalagmitiques et dans des gours, une centaine de fibules en bronze ou en fer (Tène III), des céramiques campaniennes, des pichets gris de la côte catalane, des vases communs des IIème-Ier siècles avant J.-C., et une vingtaine de monnaies romaines. Malheureusement, tout ce mobilier qu'ils ont sommairement décrit dans leurs publications a aujourd'hui disparu (1).

Dans les années 1960-1962, le docteur Morel, sénateur de la Lozère et Président de la Société des Lettres, a repris quelques fouilles dans ces cavités et a récupéré une fibule de Nauheim et de nombreux fragments de céramiques de la Tène III. C'est le docteur Morel qui, un jour, ayant mal garé sa voiture au-dessus des grottes, a reçu trois procès verbaux et a donné aux cavités qu'il fouillait le nom de « Tres Berbaous » ! (2).

En 1966, à la suite d'importantes fouilles clandestines, André Soutou et Alain Vernhet ont recueilli sur place une monnaie gauloise de Tatinos, quelques monnaies romaines, des fragments de fibules et de nombreux fragments de céramiques datables de l'Age du Bronze, de l'Age du Fer, de La Tène finale et de l'époque gallo-romaine (sigillées de La Graufesenque, vases d'offrandes). Ces trouvailles ont été

immédiatement signalées à la Direction des Antiquités Historiques mais aucune poursuite n'a pu aboutir (3).

Il est clair qu'il s'agit d'un petit habitat protohistorique transformé en une grotte sanctuaire celtique et gallo-romaine, du même type que celles que l'on a retrouvées dans les Grands Causses (4).

1 : Obole MA

0.54 g ; **Dictionnaire (5) : OBM 10 ou 11**

A/ Tête à gauche, chevelure en boucles à crochets avec une grosse boucle frontale et une mèche cachant le haut de l'oreille et une boucle en S allongé sur la nuque. Les favoris sont naissants ou absents.

R/ Croix pointée et MA bouletées. Obole qui présente les caractéristiques du type Entremont 2-2-3, variété A, avec des nuances car ce profil très fort n'est pas présent à Entremont (G.Gentric avec la collaboration de J.-Cl.Richard Ralite, *Les monnaies d'Entremont*, à paraître).

2 : Drachme au cavalier (Rutènes)

2.11 g ; **Dictionnaire : RUT-282 ; CL-070.**

A/ Tête à droite, cheveux en arrière ; grènetis au pourtour.

R/ Cavalier à droite sur une ligne de terre, tenant une lance dirigée vers le bas ; derrière lettre V bouletée ; devant, légende NR ou NB.

3 : Drachme au sanglier (Rutènes)

2.15 g ; **Dictionnaire : RUT-277 ; CL-044.**

A/ Tête à gauche avec collier de perles. Chevelure en deux arcs de cercles.

R/ Sanglier à gauche et spirale au-dessus. Sexe de l'animal spiralé.

4 : Obole au sanglier (Rutènes)

0.34 g ; Dictionnaire : RUT-208 ; CL-082.

A/ Tête à droite.

R/ Sanglier à droite, le dos souligné par un trait continu.

5 : Obole NEM-COL (Nîmes)

0.32 g ; Dictionnaire : NIM-2718

A/ Anépigraphhe. Buste casqué et drapé à droite.

R/ NEM COL - Légende en deux lignes dans une couronne de laurier.

6: Auguste. Demi-as au crocodile (Nîmes)

6.24 g ; Type 1 ou 2 (Avant 9 av. J.-C.). Auguste non couronné.

A/ IMP DIVI F. Têtes d'Auguste et Agrippa adossées.

R/ COL NEM. Crocodile enchaîné à une palme.

7: Auguste. Demi-as au crocodile (Nîmes)

3.56 g ; Type 1 ou 2 (Avant 9 av. J.-C.). Auguste non couronné.

A/ IMP DIVI F. Têtes d'Auguste et Agrippa adossées.

R/ COL NEM. Crocodile enchaîné à une palme.

8 : OCTAVE/AUGUSTE. Semis à l'autel de Lyon.

4.54 g ;

A/ CAESAR AVGVSTVS DIVI F PATER PATRIAE. Portrait d'Auguste lauré.

R/ ROM ET AVG. Autel dédié à Rome et Auguste.

9 : Claude. Dupondius.

4.65 g ; RIC.116

A/ TI CLAVDIVS CAESAR AVG PM TR P IMP. Tête de Claude à gauche.

R/ SC dans le champ. Minerve debout à droite, lançant un javelot et tenant un bouclier.

10 : Galba. Fraction de denier.

0.64 g ; RIC I /2 p.240-243, Rome juillet 68-janvier 69 ap. J.-C.

A/Tête nue ou laurée de Galba à droite, [IMP] SER GALBA CAESAR AVG.

R/ Livie debout à gauche tenant une patère dans la main droite et un sceptre vertical à gauche, [D] IVA [AVGVSTA].





Les monnaies n°2, 3 et 4 appartiennent au groupe des monnaies dites «à la croix et assimilées». Plus précisément, il s'agit de trois monnaies d'argent généralement attribuées aux Rutènes (6).



Reconstitution 1 : Avers de la drachme « au cavalier à droite »

La monnaie n°2 est une rare drachme d'argent du type «au cavalier à droite» (cf. reconstitution 1), attribuée aux Rutènes provinciaux. Cet exemplaire est particulièrement intéressant car il témoigne de l'utilisation de la technique de «remplissage d'entailles par ajout d'argent» telle qu'elle a été définie dans (Lopez 2011): «Le plus souvent, il s'agit seulement de deux coups de burin portés sur le flan, en forme de croix. Puis, au centre de cette croix, un ajout d'argent est apporté. Le flan est ensuite refrappé. De cette façon, le creux au centre de la croix disparaît et laisse penser que les quatre extrémités de la croix sont indépendantes.». L'exemplaire que nous publions constitue donc de nouvelles

données sur cette technique, d'autant plus intéressant de par sa provenance.



Fig. 1 : Exemple d'ajout d'argent sur une drachme du type « à la main ouverte » (Lopez 2011, Fig. 40)

La monnaie n°3 est une drachme dite « au sanglier ». Bien que la frappe soit décentrée, elle doit être apparentée à la variante dite « au sexe spiralé », qui présente un sanglier d'un style différent des autres types, au dos incurvé, avec une spirale à l'emplacement du sexe de l'animal (cf. reconstitution 2) qui se verra souvent accolée d'une "cinquième patte". À ce revers, le même style d'avers est toujours associé. Il s'agit d'une tête à gauche avec chevelure représentée par deux traits incurvés et perlés. La structure du visage rappelle les oboles du type *cubiste*.



Reconstitution 2 : Type « drachme au sanglier, sexe spiralé »
(cf. Lopez 2011, Fig. 81)

La monnaie n°4 est un exemplaire appartenant à une rare variante d'un divisionnaire d'argent présentant un sanglier à droite (seul l'avant de l'animal est visible sur cet exemplaire), avec un style à rapprocher de la drachme à légende *BIRACOS* (cf. reconstitution 3) (7). Avec un poids de 0.34 g, notre exemplaire s'inscrit dans l'intervalle de poids déjà constaté (entre 0.20 et 0.40 g). À noter que l'avers connu pour ce type présente un avers très proche de celui de l'obole dite à *l'oiseau* et *au daim*. Ces trois types proviennent certainement d'un même émetteur (Lopez 2011).



Reconstitution 3 : Type « obole au sanglier »
(cf. Lopez 2011, Fig. 114)

Ce petit ensemble de monnaies manifeste une fréquentation de cette grotte entre le Ier siècle avant J.-C (ou seulement la seconde moitié de ce siècle) et le début de l'époque des Julio-claudiens jusqu'à Galba et trouve donc de nombreux parallèles dans les grottes connues dans le Sud du Massif Central à ces mêmes époques. On y retrouve les mêmes espèces avec une forte prédominance de monnaies de petits formats, très souvent en argent, qui sont généralement interprétées comme des offrandes.

Les origines des monnaies sont voisines et elles ont dû être prélevées sur la circulation normale dont les espèces sont identiques à celles des sites archéologiques de surface voisins (8).

Ces « grottes-sanctuaires » sont donc représentatives des pratiques de la société du temps et nous serions prêts à voir dans ces pratiques, au Ier siècle avant et après J.-C., le renouveau de pratiques antérieures, de l'époque purement celtique, avec une sorte de retour aux sources alors que les nouveaux lieux de culte, sous influence romaine, ne semblaient plus devoir rendre les mêmes « services ». Peut-être aussi qu'il s'agissait ainsi de marquer une différence avec les pratiques cultuelles généralisées sous influence romaine en retrouvant ainsi celles qui avaient dû, depuis si longtemps, « faire leur preuves ».

Les monnaies de la grotte de Coste Guizon, malgré leur modestie, pourraient ainsi s'inscrire dans des pratiques plus générales et révéler ainsi, à leur niveau, les tendances profondes de populations dans lesquelles le fonds originel n'avait pas disparu (9).

NOTES ET BIBLIOGRAPHIE

- (1) Abbé Cérés (1867), *Procès-verbaux de la Société des Lettres de l'Aveyron*, VI, 1866-1868, p. 109-110 ; Abbé Boissonnade, Lettres sur les grottes de Meyrueis, *Bulletin de la Société des Lettres de la Lozère*, p. 260.
- (2) BROUILLET P. et SOUTOU A. (1959), Céramiques et monnaies gauloises de Lozère, *Ogam*, XI, 1959, p. 400-401 ; Dr. Ch. Morel, Fouilles et recherches inédites, *Revue du Gévaudan*, 1961, p. 154-155 et fig. 23c ; Dr. Ch. Morel et abbé P. Peyre, Les vases peints gaulois et gallo-romains de tradition celtique dans le département de la Lozère, *Celticum*, IX, 1964, p. 124 et fig. 3, n°6.
- (3) FAGES G. et LORBLANCHET M. (1982), Recherches sous les tumulus des environs d'Anilhac (Causse Méjean), *Revue du Gévaudan*, 1964, p. 29, note 4 ; Spéléo-Club des Causses, Spéléo Causse Méjean, 1, 1982, p. 231-239.
- (4) VIDAL M., VERNHET A. et PUJOL J. (2000), Les grottes sanctuaires : à propos des exemples aveyronnais, première approche d'une étude comparative étendue au sud de la France et à la Péninsule Ibérique, *Aspects de l'Age du fer dans le Massif Central*, Lattes, 2000, p. 65-80 ; sur l'ensemble des Causses on se reportera toujours à la magistrale étude de P. Marres, *Les Grands Causses, étude de géographie physique et humaine*, Tours, 1936.
- (5) PY M. et FEUGÈRE M. (2011), *Dictionnaire des monnaies découvertes en Gaule méditerranéenne*, Editions Monique Mergoïl et BNF.
- (6) LOPEZ C. (2011), *Reconstitutions d'empreintes - Les monnaies attribuables aux Rutènes*. Editions VIIRIA, Montpellier.
- (7) FEUGÈRE M. et ROUANET J.-C. (2003), Nouvelles données sur les monnaies gauloises à légende VIIRIA / BIRACOS (BN 9579). *Cahiers numismatiques*, XL, n°156, 2003, p. 27-32.
- (8) D'autres grottes du Sud du Massif Central (M. Vidal *et alii*, *op. cit.*) présentent les mêmes caractéristiques, voir déjà : J.-C. Richard, Les monnaies de Le Cros (Hérault), *Bulletin de la Société Archéologique et Historique des Hauts Cantons de l'Hérault*, 3, 1980, p. 20-24 (une suite est actuellement sous presse).
- (9) Nous remercions M. Dhénin qui a permis l'identification de la monnaie n°10 et G. Gentric pour la monnaie n°1. Il convient maintenant pour la circulation des monnaies gauloises en Lozère d'utiliser l'article de J.-L. Mirmand, Monnaies celtiques et monnaies coloniales romaines trouvées sur le sol lozérien, *Grands Causses, préhistoire et archéologie*, 3, 2011, p. 57-72, qui apporte un nouveau matériel considérable à notre étude pionnière : J.-C. Richard et D. Fabrié, Trésors et découvertes monétaires en Lozère (Languedoc-Roussillon), *Cahiers Numismatiques*, XXI, n°79, 1984, p. 3-20.